

## Délibération du Conseil de Communauté

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 50  
Membres absents : 28  
Procurations : 14

#### Séance du 14 juin 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 14 du mois de juin, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 08/06/2023  
Date de transmission : 20/06/2023  
Date de mise en ligne : 21/06/2023

#### Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. STRICH Vincent, M. SIBOLD Clément, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. BAUMLIN Christian, Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. GIEGELMANN Hubert, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. MULLER Jean-Luc (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. MUNCH Paul-Bernard (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme MUTH Sandra (procuration à M. ZELLER Thomas), M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. STRICH Vincent), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna (pouvoir à M. KASTLER André), Mme SFEIR Lola (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. SCHOTT Jean-Louis, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. JUCHS Bernard), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TSCHAMBER Yves, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André (pouvoir à M. SCHICKLIN Julien)

#### Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 28<sup>ème</sup> QUESTION

### Révision du règlement d'attribution des aides financières de Saint-Louis Agglomération en faveur du logement (DELIBERATION n°2023-110)

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de l'habitat, Saint-Louis Agglomération s'est dotée de moyens financiers importants pour impulser et accompagner une dynamique de projets répondant aux besoins en matière de logement, notamment social, relevés sur le territoire ainsi que d'un règlement définissant les modalités d'attribution de ses aides.

Au démarrage d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) et compte tenu du contexte actuel qui invite à optimiser nos moyens, il paraît opportun de réviser le dispositif de soutien financier instauré en 2017, en faveur notamment du parc social, de façon à permettre à la Communauté Agglomération d'honorer tous les engagements qu'elle a pris en la matière et de maintenir un dispositif véritablement incitatif et efficient au regard des enjeux locaux.

Les principales évolutions proposées par la Commission Habitat à cet effet consistent à concentrer les moyens financiers sur la création de logements de type PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) ou conventionnés ANAH Loc3, qui couvrent plus de 70% de la demande de logement social actuelle, à pérenniser les aides dédiées à la réhabilitation du parc et à laisser la Collectivité Européenne d'Alsace garantir les emprunts contractés par les bailleurs sociaux comme elle le fait sur le reste du territoire alsacien non délégué.

Il est également proposé de revoir la procédure d'instruction et de validation des dossiers afin notamment d'objectiver et de sécuriser les décisions attributives tout en priorisant les interventions grâce à la mise en place de critères ciblés.

Le règlement d'attribution des aides financières de Saint-Louis Agglomération en faveur de l'habitat a été revu en conséquence.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la version révisée du règlement d'attribution des aides financières en faveur du logement sur la base des propositions formulées par la Commission Habitat, tel que ci-annexé ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

↳ approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 16 juin 2023

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

